

Belgium-Mons: Sludge disposal services

OJ S 11/2017 17/01/2017

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Intercommunale IDEA

Postal address: Rue de Nimy 53

Town: Mons

Postal code: 7000

Country: Belgium

For the attention of: Madame Fanny Cols

E-mail: fanny.cols@idea.be

Telephone: +32 470203975

Fax: +32 65375704

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.idea.be>Electronic access to information: <http://cloud.3p.eu/Downloads/1/781/LH/2016>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Vous pouvez obtenir les documents via l'url suivant

Internet address: <http://cloud.3p.eu/Downloads/1/781/LH/2016>**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: Intercommunale

I.3. Main activity

Other: Développement économique et aménagement du coeur du Hainaut

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Evacuation et valorisation agricole des boues.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 16: Sewage and refuse disposal services; sanitation and similar services

Main site or place of performance: Intercommunale IDEA, Rue de Nimy, 53 à 7000 Mons.

NUTS code BE323 Arr. Mons

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet:

- l'évacuation et la valorisation des boues des stations d'épuration de Boussoit, Chapelle-Lez-Herlaimont, Saint-Vaast et Trivières en agriculture dans le strict respect de l'Arrêté du Gouvernement Wallon portant sur l'utilisation sur ou dans les sols des boues d'épuration ou de boues issues de centre de traitement de gadoues de fosses septiques du 12 janvier 1995, de l'Arrêté du Gouvernement Wallon relatif à la gestion durable de l'Azote en Agriculture du 3 mars 2005 (Livre II du Code de l'Environnement), des autorisations et certificats d'utilisation obtenus pour la valorisation en agriculture des boues;
- La mise à disposition de container;
- La gestion administrative des filières.

II.1.6. CPV code(s)

90513900 Sludge disposal services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Néant.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Conformément à l'article 61 §1er de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics, est exclu de l'accès au marché, à quelque stade que ce soit de la procédure, le soumissionnaire qui a fait l'objet d'un jugement ayant force de chose jugée dont le pouvoir adjudicateur a connaissance pour:

- 1° participation à une organisation criminelle telle que définie à l'article 324 bis du Code pénal;
- 2° corruption, telle que définie aux articles 246 et 250 du Code pénal;
- 3° fraude au sens de l'article 1er de la convention relative à la protection des intérêts financiers des communautés européennes, approuvée par la loi du 17 février 2002;
- 4° blanchiment de capitaux tel que défini à l'article 5 de la loi du 11 janvier 1993 relative à la prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme.

Conformément à l'article 61 §2, peut être exclu de la participation au marché (à quelque stade que ce soit de la procédure) le soumissionnaire:

- 1° qui est en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire ou dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- 2° qui a fait l'aveu de sa faillite ou fait l'objet d'une procédure de liquidation, de réorganisation judiciaire ou de toute autre procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales;
- 3° qui a fait l'objet d'une condamnation prononcée par un jugement ayant force de chose jugée pour tout délit affectant sa moralité professionnelle;
- 4° qui, en matière professionnelle, a commis une faute grave;
- 5° qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses cotisations de sécurité sociale conformément aux dispositions de l'article 62 de cet arrêté royal;
- 6° qui n'est pas en règle avec ses obligations relatives au paiement de ses impôts et taxes selon la législation belge ou celle du pays dans lequel il est établi, conformément aux dispositions de l'article 63 de cet arrêté royal;
- 7° qui s'est rendu gravement coupable de fausses déclarations en fournissant des renseignements exigibles en application du présent chapitre ou qui n'a pas fourni ces renseignements.

Par le seul fait de participer à la procédure de passation du marché, le soumissionnaire atteste qu'il ne se trouve pas dans un des cas d'exclusion visés à l'article 61 §§ 1 et 2 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif aux marchés publics de travaux, de fournitures et de services et aux concessions de travaux publics.

Conformément à l'article 63 de l'arrêté royal du 15 juillet 2011 relatif à la passation des marchés publics, la situation fiscale des soumissionnaires à l'égard du SPF Finances sera vérifiée via digiflow dans les 48h suivant la séance d'ouverture des offres.

La situation du soumissionnaire classé premier après l'analyse des offres sera également vérifiée via digiflow par le pouvoir adjudicateur, en ce qui concerne:

- la situation ONSS (avant-dernier trimestre civil écoulé par rapport à la date de réception des offres);
 - la situation de l'entreprise en matière de faillite, de liquidation et de réorganisation judiciaire.
- En parallèle à cette vérification, le soumissionnaire premier classé sera invité par le pouvoir

adjudicateur à produire un extrait récent du casier judiciaire de l'entreprise.

Pour les soumissionnaires étrangers, le pouvoir adjudicateur réclamera au soumissionnaire premier classé les certificats appropriés délivrés par l'autorité compétente du pays concerné. Lorsqu'un ou plusieurs document(s) ou certificat(s) n'est (ne sont) pas délivré(s) dans le pays concerné, il(s) peut (peuvent) être remplacé(s) par une (des) déclaration(s) sous serment ou par une (des) déclaration(s) solennelle(s) faite(s) par l'intéressé devant une autorité judiciaire ou administrative, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays d'origine ou de provenance.

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas accepter un document datant de plus de 6 mois par rapport à la date de dépôt des offres.

Le soumissionnaire interrogé disposera du délai qui lui sera imparti pour produire ces documents. Passé ce délai, le pouvoir adjudicateur pourra exclure ce soumissionnaire de l'accès au marché.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Pour examiner si le soumissionnaire dispose de la capacité financière et économique suffisante, il devra joindre à son offre une déclaration relative à son chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices (2013-2014-2015).

Minimum level(s) of standards possibly required: Le chiffre d'affaires pour l'année 2015 doit atteindre au minimum 200.000 EUR HTVA.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Pour examiner si le soumissionnaire dispose de la capacité technique suffisante, il devra joindre à son offre:

- la liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, en indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé;
- une copie de l'acte d'enregistrement de la société proposée pour la collecte et le transport des déchets autres que dangereux, émis par l'Office Wallon des Déchets (Arrêté du Gouvernement Wallon du 13 novembre 2003);
- s'il y a lieu, une copie du permis d'exploiter les installations proposées pour le stockage temporaire des boues.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Le soumissionnaire devra au minimum:

- disposer d'au moins une référence dans l'évacuation et la valorisation des boues réalisée au cours des trois dernières années, pour un montant annuel minimum de 100.000 EUR HTVA;
- être enregistrée en tant que société de transport des boues auprès de l'O.W.D.
- disposer du permis d'exploiter son site de traitement.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

Execution of the service is reserved to a particular profession: no

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Obligation to indicate the names and professional qualifications of the staff assigned to performing the contract: no

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

BOU/15/Exp

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 6.3.2017 - 10:00

Payable documents: yes

Price: 0,00 EUR

Terms and method of payment: Le cahier des charges et ses annexes sont téléchargeables gratuitement en suivant le lien suivant: <http://cloud.3p.eu/Downloads/1/781/LH/2016>

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

6.3.2017 - 10:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Date: 6.3.2017 - 10:00

Place:

Siège de l'IDEA — Rue de Nimy, 53

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

Visite du site requise et ne pas participer à la visite du site engendre la nullité de l'offre: Pour l'aider dans l'établissement de son offre, le soumissionnaire est prié d'effectuer une visite des lieux. Celle-ci est obligatoire à la validité des soumissions et se déroulera le 21 février 2017.

Pour convenir des modalités de la visite, les soumissionnaires sont invités à contacter Madame Fanny COLS (fanny.cols@idea.be — 0470/203975).

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Conseil d'Etat
Postal address: Rue de la Science, 33
Town: Bruxelles
Postal code: 1040
Country: Belgium
Telephone: +32 2349837
Fax: +32 2349842

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: — demande de suspension: procédure d'extrême urgence. Requête introduite dans les 15 jours à compter de la publication, de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas; — demande d'annulation: 60 jours à compter de la publication de la communication ou de la prise de connaissance de la décision, selon le cas.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

12.1.2017